

PROGRAMME DE FORMATION

MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGE DE PIEDS

(selon dispositif Echafaudage de pied R408 et du réseau Assurance maladie – Risque professionnels/INRS)

Public concerné :

Toute personne appelé à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieur à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré requis :

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges
Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau.
Supports de formation formateur et stagiaire, mise en situation pratique.

Formateur pour adulte expérimenté, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Durée et nombre de stagiaires :

3 jours (21 heures)
De 3 à 8 stagiaires au maximum

Date, lieu et tarifs :

Nous consulter

Objectifs :

Être capable de :

- De se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Contenu :

THEORIE

Les enjeux de la prévention
Les rôles et responsabilités des différents acteurs
La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage

PRATIQUE

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Modalités d'évaluation

QCM, exercice pratique, questionnement oral.

Appréciation des résultats

Auto-évaluation de départ et de fin de formation des stagiaires

Formation validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.

Une attestation de compétences sera remise aux participants ayant satisfait aux exercices et contrôles

Suivi de l'exécution

Prise de contact de suivi 30 jours après la formation

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre cette formation.